



Bulletin de situation hydrologique

Situation au 1er mars 2025 sur la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les précipitations agrégées à l'échelle de la région, pour le mois de février 2025, sont de 45 mm, soit un déficit de 35 % par rapport à la normale. C'est le 14^e mois de février le plus sec depuis 1959. Le déficit pluviométrique est de 30 % à 50 % en Auvergne et de plus de 50 % en Rhône-Alpes, à l'exception notable de la Haute-Loire (43) et de l'Ardèche (07) qui affichent un excédent de près de 120 % et des sols exceptionnellement humides. Les sols se sont asséchés sur le reste de la région. L'enneigement sur les massifs alpins est faiblement déficitaire à haute-altitude, déficitaire en moyenne montagne, et très déficitaire en dessous de 1 800 m.

L'hydrologie des cours d'eau est dans la moyenne voire faible sur l'ensemble de la région, à l'exception des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Les précipitations ont été très localisées sur ces départements, en conséquence, les valeurs mensuelles sont très fortes. Ailleurs, les valeurs mensuelles sont faibles à moyennes, mais on n'observe pas de bas débits critiques.

Les retenues de Naussac et Villerest sont remplies à plus de 90 %. Les taux de remplissage des retenues du bassin Rhône-Méditerranée sont inférieurs à 70 %.

Situation des nappes d'eaux souterraines : À l'est de la région, côté bassin du Rhône, les niveaux de recharges apparaissent plutôt faibles à fin février. Les tendances à la hausse persistent cependant sur certaines nappes inertielles comme les nappes fluvioglaciales du couloir de Certines, de la Plaine de Bièvre Liers Valloire et de la vallée du Garon. Les niveaux sont plutôt moyens pour le secteur du Rhône amont, un peu supérieurs à la moyenne dans l'Est lyonnais et proches de la moyenne en Bièvre Valloire. Les niveaux sont en baisse et en dessous des moyennes sur les Plaines de Romans et de Valence. Au niveau de la molasse miocène du Bas Dauphiné, la situation est globalement modérément basse.

À l'ouest de la région, les situations sont dans la moyenne au niveau des édifices volcaniques de la chaîne des Puys et du Devès. Pour ce qui concerne les nappes alluviales de l'Allier et de la Loire, les niveaux sont dans l'ensemble modérément hauts.

Sommaire

Sommaire.....	2
Point météorologique.....	3
Précipitations depuis septembre 2024.....	3
Précipitations mensuelles.....	4
Enneigement.....	5
Humidité des sols.....	7
Hydrologie.....	8
Hydraulicité.....	8
Faibles débits (VCN3).....	9
Situation des retenues.....	10
Situation des nappes d'eaux souterraines.....	11
Sur l'Est de la région dans le bassin du Rhône	11
Sur l'Ouest de la région dans les bassins de la Loire et de l'Allier.....	11
Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau.....	13

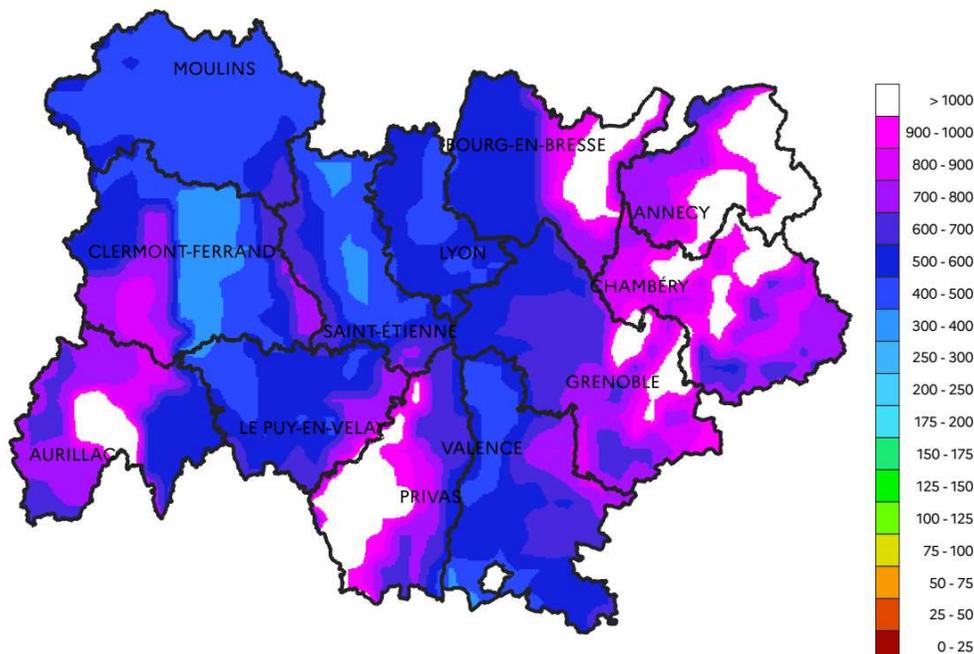
Point météorologique

Précipitations depuis septembre 2024

Les précipitations cumulées depuis septembre sont dans les normales voire légèrement supérieures par rapport à la normale 1991-2020. La répartition des cumuls de précipitations est hétérogène : des excédents pluviométriques pour les mois de septembre, octobre et janvier, un mois de décembre conforme à la normale, 45 et 35 % de déficit pour novembre et février. L'excédent de précipitations se concentre sur la Haute-Loire (43), l'Ardèche (07) et dans une moindre mesure sur les Alpes. Le sud de la Drôme montre un léger déficit.

Cumul de précipitations depuis septembre 2024
au 1^{er} mars 2025

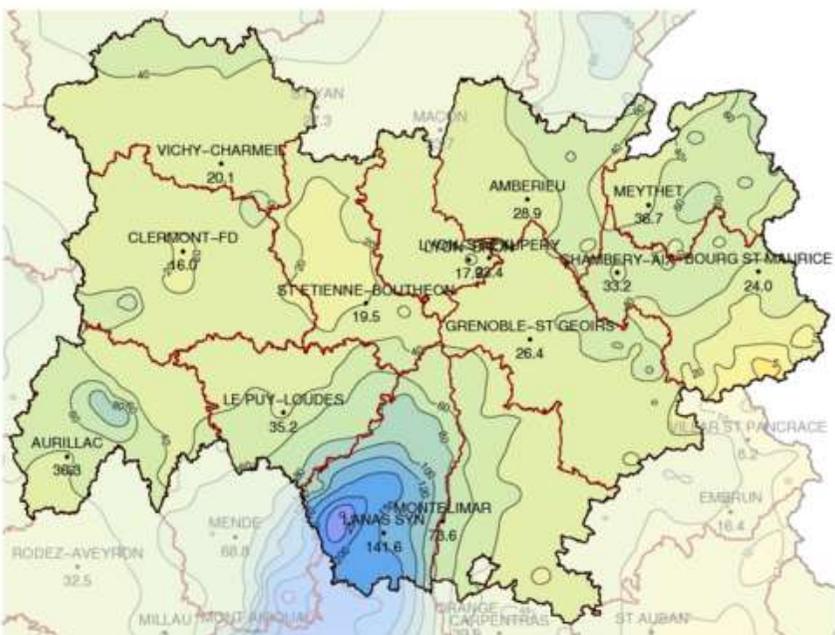
Rapport à la normale du cumul de précipitations
de septembre 2024 à mars 2025



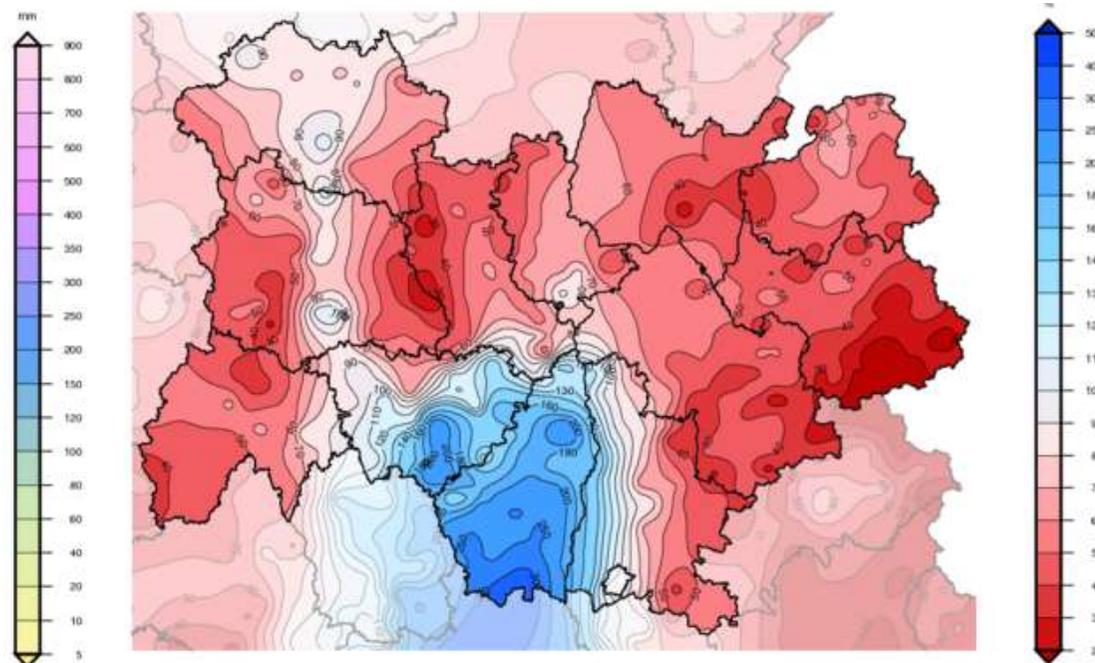
Précipitations mensuelles

En février 2025, le cumul de précipitations sur la région atteint 45 mm, soit un déficit pluviométrique de 35 % par rapport à la normale 1991-2020. Il s'agit du 14^e mois de février le plus sec depuis 1959. Les cumuls sur le mois sont de 20 à 40 mm dans la Limagne, le Roannais, la plaine du Forez, le Lyonnais, et la Maurienne. Ils dépassent 50 mm dans le sud de la vallée du Rhône, sur les massifs du Sancy, du Cantal, du Bugey, et des Alpes du Nord. Les cumuls atteignent 100 à 300 mm sur le sud-est de la Haute-Loire (43) et sur l'Ardèche (07). À l'échelle du département de l'Ardèche (07), l'excédent est de 120 %, soit le 12^e mois de février le plus arrosé depuis 1959. Le déficit pluviométrique est de 30 % à l'échelle des départements de l'Allier (03) et de la Drôme (26), et de plus de 50 % sur le reste de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, jusqu'à 65 % en Savoie (73).

**Cumul de précipitations
février 2025**



**Rapport à la normale du cumul de précipitations
février 2025**

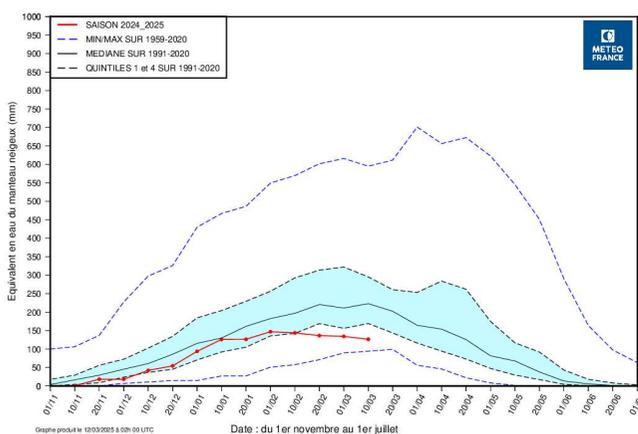


Enneigement

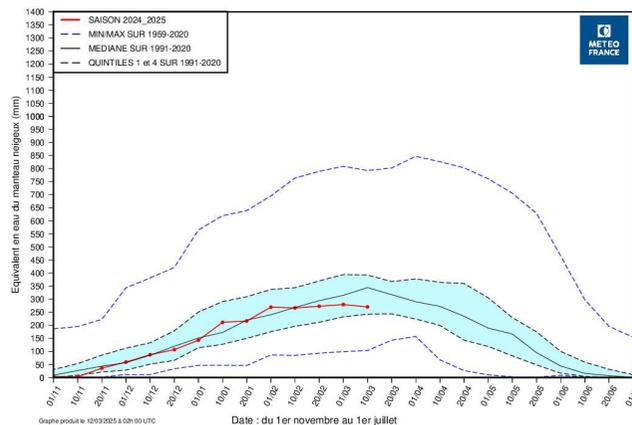
Après un mois de janvier 2025 dans les normales avec des chutes de neige régulières, **l'enneigement se dégrade sur l'ensemble des massifs de la région tout au long du mois de février**. Un épisode neigeux remarquable en début de mois dans le sud du Massif central apporte tout de même 15 à 20 cm dès 700 m en Haute-Loire, 40 à 50 cm dans les Monts du Vivarais et du Devès, 30 à 40 cm sur le plateau ardéchois et 50 à 60 cm sur les Cévennes. Mais ce manteau neigeux disparaît rapidement avec le retour des températures douces et la remontée de la limite pluie/neige dès le 10 février.

À la fin du mois de février 2025, l'enneigement sur les massifs alpins est faiblement déficitaire au-dessus de 2 000/2 200 m, déficitaire entre 1800 m et 2 000 m, et très déficitaire sous 1 800 m. L'enneigement est quasi inexistant sur le Massif central, le Bugey et les Cévennes.

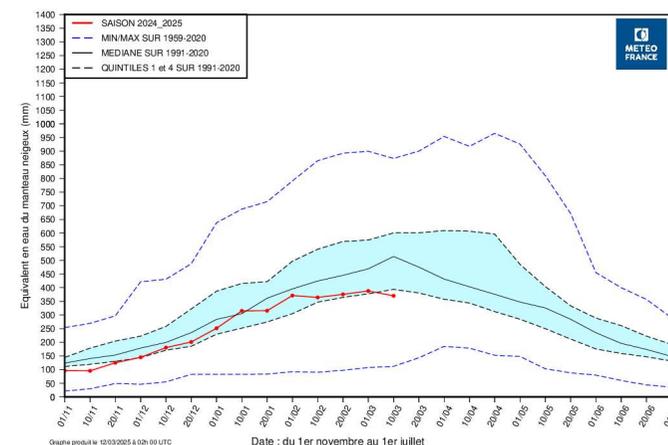
Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à mars 2025 au-dessus de 1000 m en Isère (38)



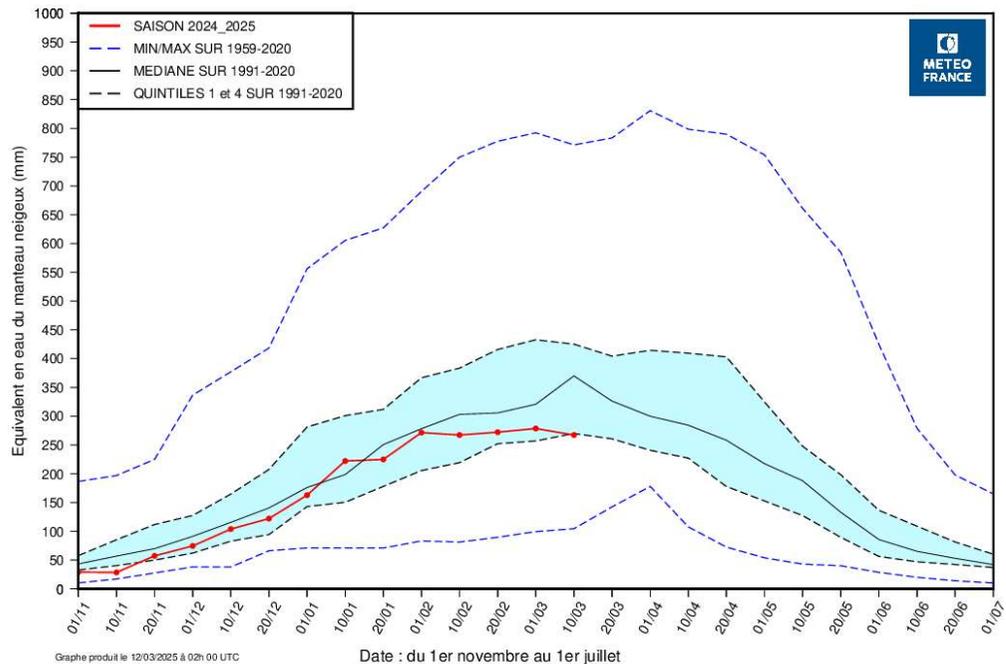
Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à mars 2025 au-dessus de 1000 m en Savoie (73)



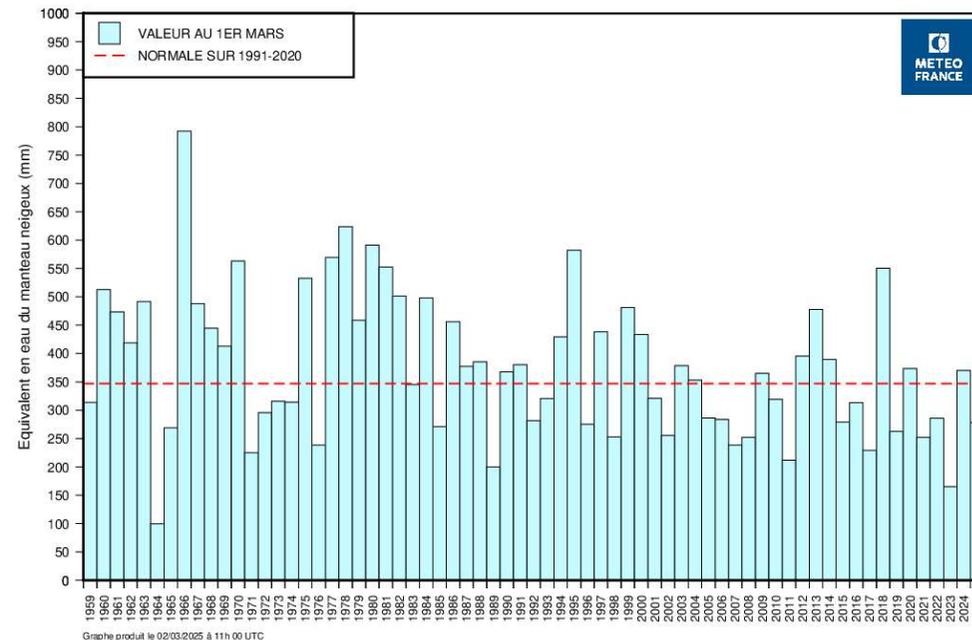
Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à mars 2025 au-dessus de 1000 m en Haute-Savoie (74)



Équivalent en eau du manteau neigeux de novembre 2024 à mars 2025 au-dessus de 1000 m sur les Alpes du Nord



Équivalent en eau du manteau neigeux au 1^{er} mars, de 1959 à 2025, au-dessus de 1000 m sur les Alpes du Nord



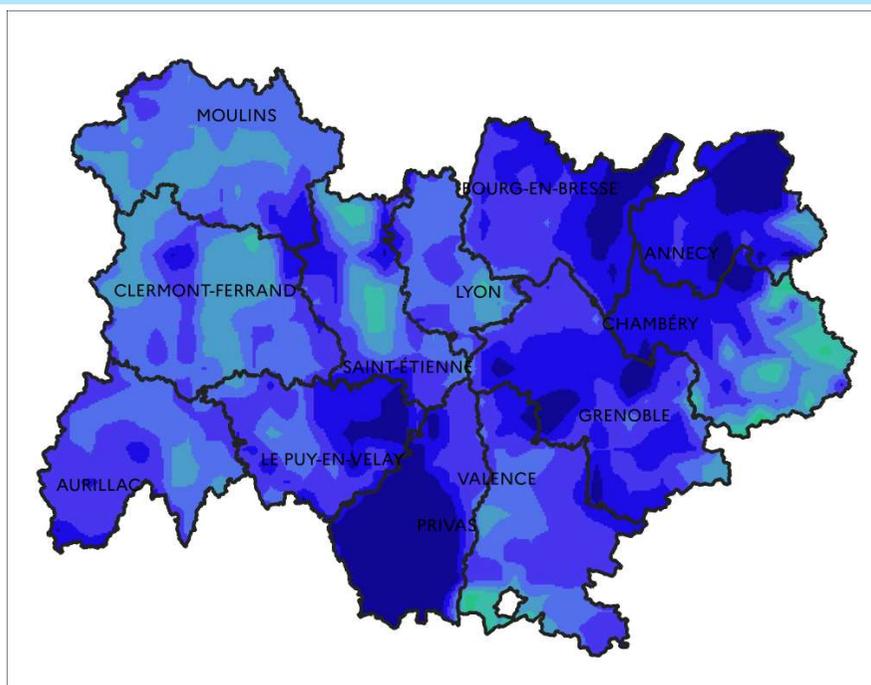
Humidité des sols

Situation au 1er mars 2025 :

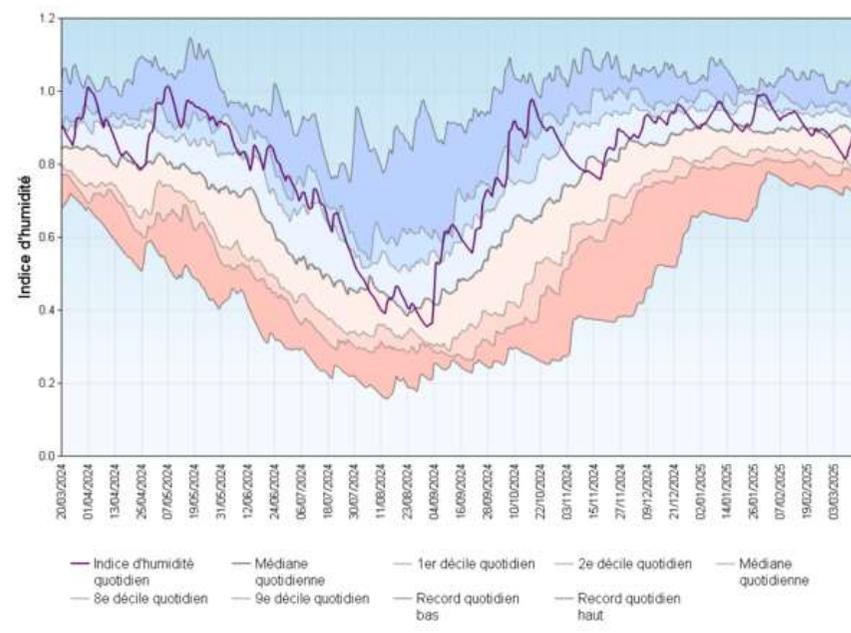
Les sols demeurent plus humides que la normale sur l'Allier (03), la Haute-Loire (43) et exceptionnellement humides sur l'Ardèche (07). Les sols se sont asséchés sur le Cantal (15), le Puy-de-Dôme (63), le Rhône (69) et l'Isère (38). À l'échelle de la région, l'humidité est dans la normale.

L'ensoleillement est excédentaire de 10 à 20 % en Auvergne et sur les reliefs, mais déficitaire de 20 % sur les plaines en Rhône-Alpes pour le mois de février 2025. Le déficit mensuel d'ensoleillement est quasi constant depuis l'hiver 2023-2024 sur l'Est-Lyonnais et le Bugey. La température moyenne mensuelle sur la région est supérieure de +2.2°C par rapport à la normale. Cette douceur entraîne une nette diminution des jours de gel en plaine, mais aussi sur le Massif Central et le Jura au-dessus de 1 000 m et dans les Alpes au-dessus de 1 500 m.

Indice d'humidité des sols
1er mars 2025



Évolution de l'indice d'humidité des sols sur la région
depuis 1 an



Hydraulicité

Les valeurs d'hydraulicité sont faibles à moyennes sur l'ensemble de la région, à l'exception des départements de la Haute-Loire et de l'Ardèche où elles sont très fortes.

Les valeurs d'hydraulicité sont liées aux précipitations du mois, qui sont inférieures aux normales pour un mois de février.

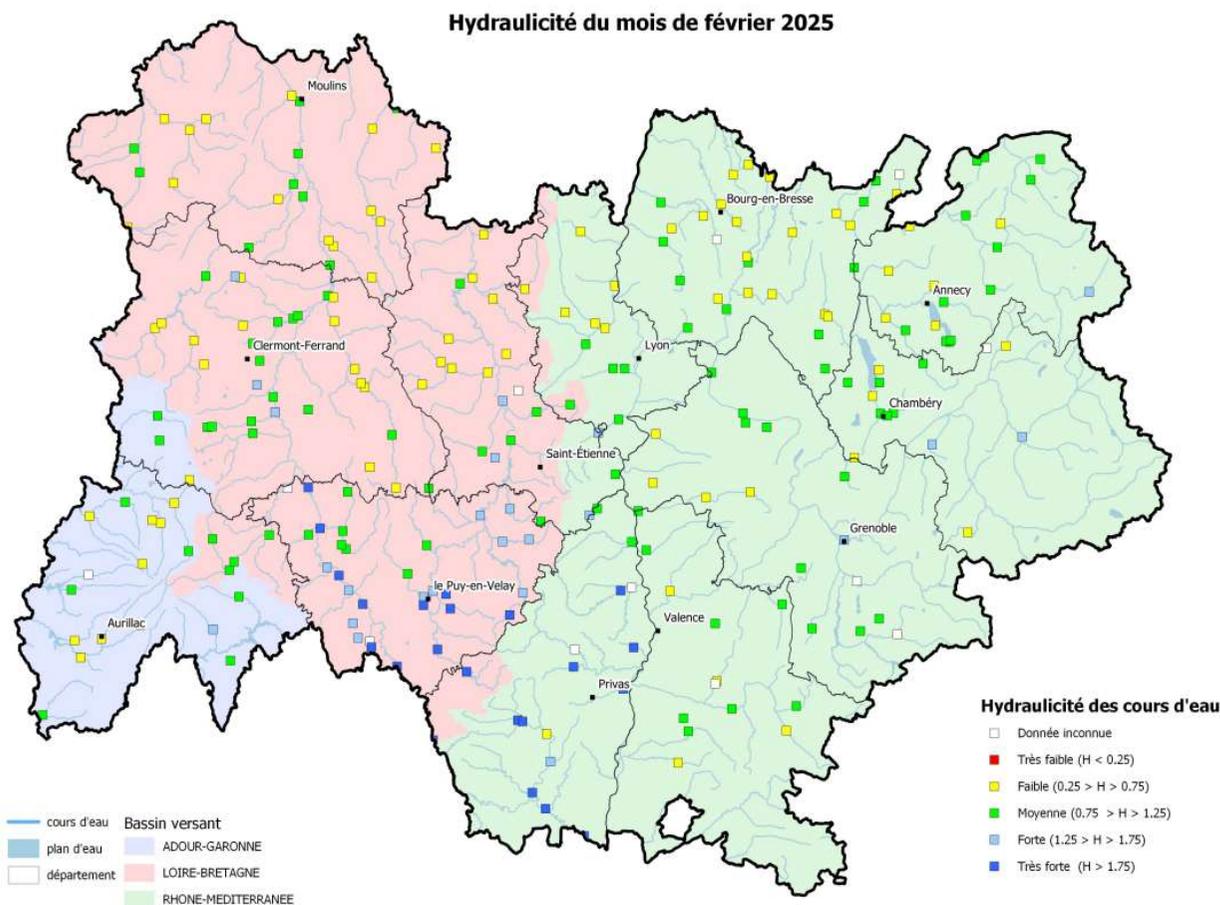
Les débits sont élevés dans le Haut Allier, tandis qu'ils sont dans la moyenne dans le val d'Allier, où les têtes de bassins versants des affluents (Dore, Sioule) peuvent présenter des valeurs inférieures à la moyenne.

Le bassin de la Loire connaît une situation similaire avec des valeurs élevées dans la partie amont, moyennes sur la Loire et inférieures sur les affluents du val de Loire.

Les cours d'eau alpins bénéficient de débits élevés en amont, mais restent dans la moyenne à partir des pré-Alpes. Les débits sont faibles à moyens dans les départements de l'Ain, du Rhône, de l'Isère et de la Drôme.

Les cours d'eau d'Ardèche bénéficient d'une pluviométrie généreuse et affichent des débits élevés.

NB : L'hydraulicité est le rapport de la moyenne des débits d'une période donnée à la moyenne interannuelle de cette même période. Cette mesure, sans dimension, permet de comparer les stations simplement et par rapport à une année moyenne.



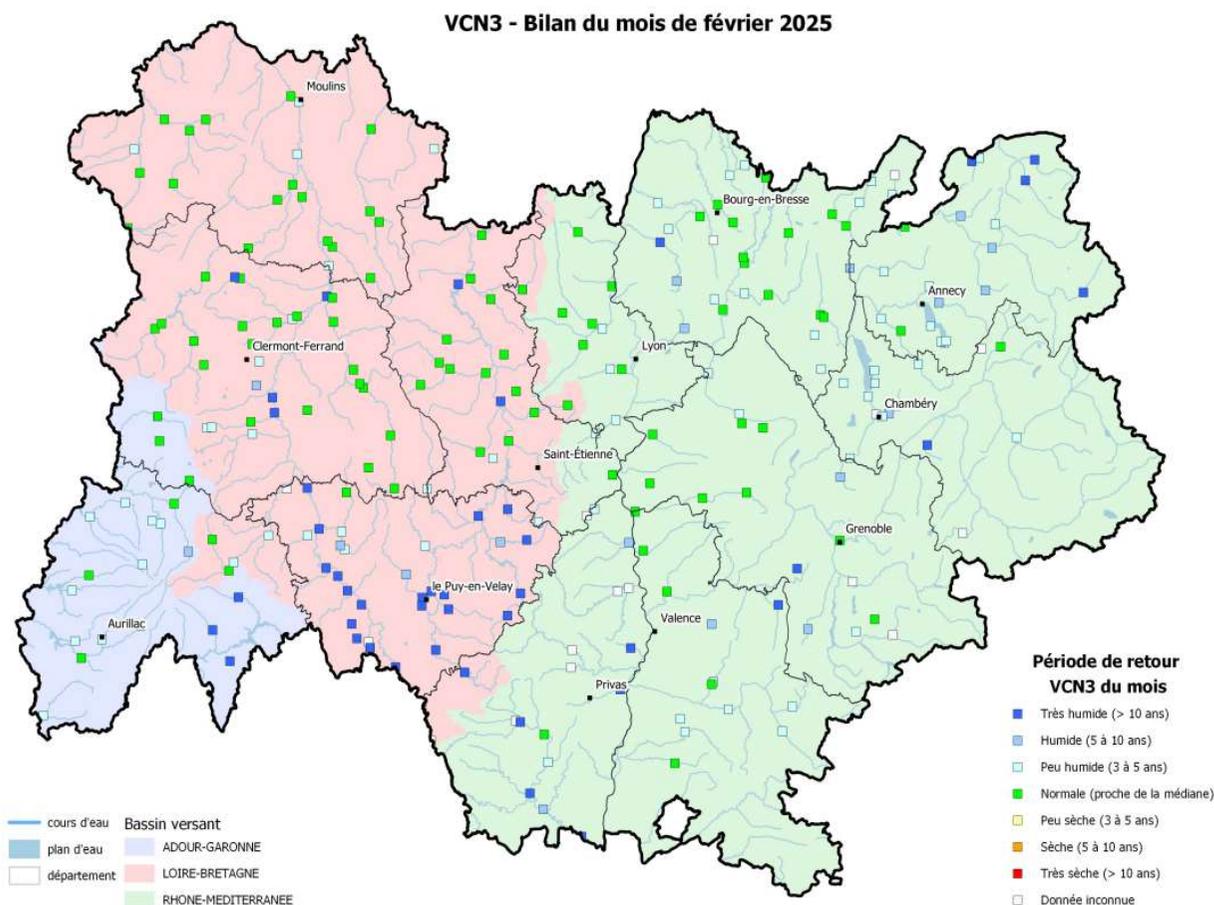
Faibles débits (VCN3)

Les bas débits caractérisés par le VCN_3 sont globalement dans la moyenne pour le mois de septembre, sauf sur les secteurs de Haute-Loire et d'Ardèche où ils sont élevés.

Malgré les faibles précipitations (hors Haute-Loire et Ardèche), les valeurs de VCN_3 restent au dessus des valeurs statistiques dites sèches ou très sèches. Elles sont dans les valeurs normales.

Les cours d'eau de Haute-Loire, d'Ardèche bénéficient de la pluviométrie généreuse du mois.

Sur les cours d'eau alpins, les valeurs sont également supérieures aux normales.



NB : le VCN_3 , ou volume consécutif minimal pour 3 jours, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur le mois considéré. Le VCN_3 permet de caractériser une situation d'étiage sur une courte période, en comparant la valeur aux valeurs statistiques. Ici on attribue à la valeur mesurée une période de retour qui caractérise la fréquence d'apparition de cette valeur.

Situation des retenues

Bassin Loire-Bretagne

Au 1^{er} mars 2025, le taux de remplissage de la retenue de Naussac est de 97 %, soit 178,5 millions de m³. Le taux de remplissage de la retenue de Villerest est de 91 %, soit 121 millions de m³.

Bassin Rhône-Méditerranée

Le taux de remplissage des retenues de Montpezat est inférieur à 50 % au 1^{er} mars 2025. Le taux de remplissage des retenues du Chassezac est inférieur à 70 %.

Le taux de remplissage de la retenue de Vouglans est inférieur à 50 %.

Situation des nappes d'eaux souterraines

Sur l'Est de la région dans le bassin du Rhône

Au niveau des nappes réactives du Rhône et de la Saône, la tendance est à la baisse au cours du mois de février avec des situations qui se dégradent par rapport au mois précédent, plutôt moyennes à inférieures à la moyenne, si on excepte le secteur de la Chautagne sous influence du Rhône.

Au niveau des nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du bassin du Rhône amont, les nappes et du Garon et du couloir de Certines se maintiennent encore à la hausse, alors que pour la nappe de la basse vallée de l'Ain et le fluvio-glaciaire de l'Est Lyonnais, les tendances à la baisse se confirment, et même si la situation reste très au-dessus de celle de 2024 à la même période, la situation se dégrade progressivement. Les niveaux restent proches de la moyenne dans la plaine de l'Ain et le couloir de Certines et un peu au-dessus dans l'Est Lyonnais et la Vallée du Garon. Les niveaux de recharge sont plutôt faibles.

Au niveau des nappes d'alluvions fluvio-glaciaires du Rhône moyen, la situation reste proche de celle du mois précédent. Dans la Plaine de Bièvre-Valloire les niveaux moyens prédominent et les tendances à la hausse se confirment. Dans les vallées de Vienne, les niveaux sont proches de la moyenne également, alors que dans la Plaine de Romans ainsi que dans la Plaine de Valence, ils sont modérément bas. Dans ces secteurs, les tendances baissières prédominent. Les niveaux de recharges sont très faibles. Partout les niveaux sont en dessous et parfois très largement, de ceux observés en 2024 à la même période.

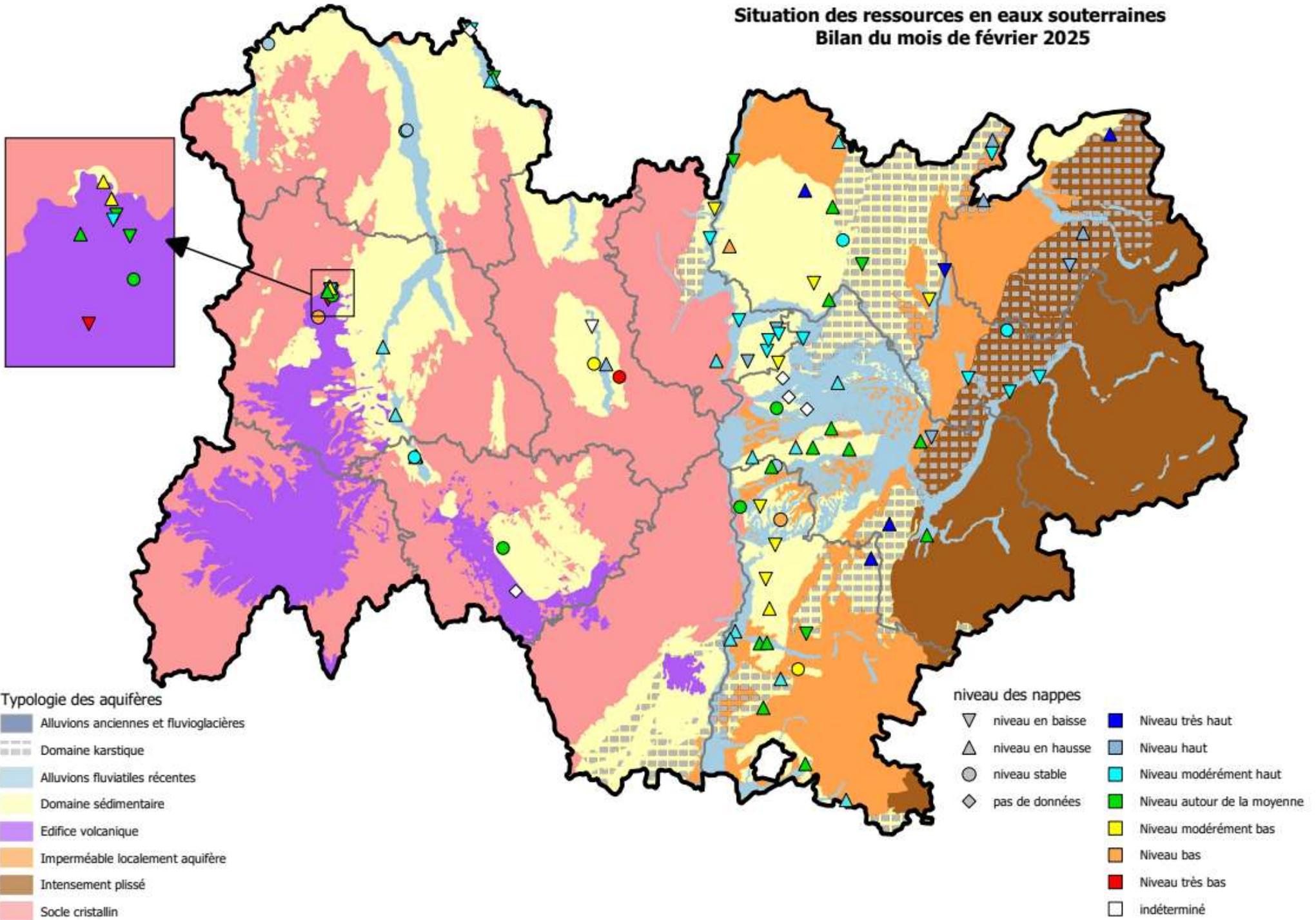
La situation de la nappe de la molasse miocène, avec des niveaux en hausse très modérée, au cours du mois de janvier ou stables au cours du mois de février, diffère peu de celle des mois précédent. Les niveaux évoluent très au-dessus de la moyenne dans le secteur de plaine de Valloire. où ils sont toujours hauts. Ils restent modérément bas partout ailleurs. Globalement les niveaux sont assez proches de ceux de 2024 pour le même mois.

Sur les nappes inertielles du couloir du Rhône, la situation se dégrade d'amont vers l'aval, conséquence de l'hétérogénéité des pluies de ces derniers mois. Les niveaux sont au-dessus des normales mensuelles sur l'Avant-Pays savoyard et l'Est Lyonnais, proches des normales sur le Nord-Isère et modérément bas sur le Bas-Dauphiné.

Sur l'Ouest de la région dans les bassins de la Loire et de l'Allier

Au niveau du volcanisme de la chaîne des Puys, on observe toujours une tendance continue à la baisse et des niveaux très bas dans le bassin de Volvic. Au niveau des coulées superficielles de la Chaîne des Puys Nord les niveaux sont en baisse, mais restent proches de la moyenne. Pour les nappes alluviales de l'Allier et de la Loire la situation est bonne avec des niveaux au-dessus de la moyenne généralisés. Dans le massif volcanique du Devès, le seul point de mesure disponible montre des niveaux moyens et plutôt stables.

Situation des ressources en eaux souterraines Bilan du mois de février 2025



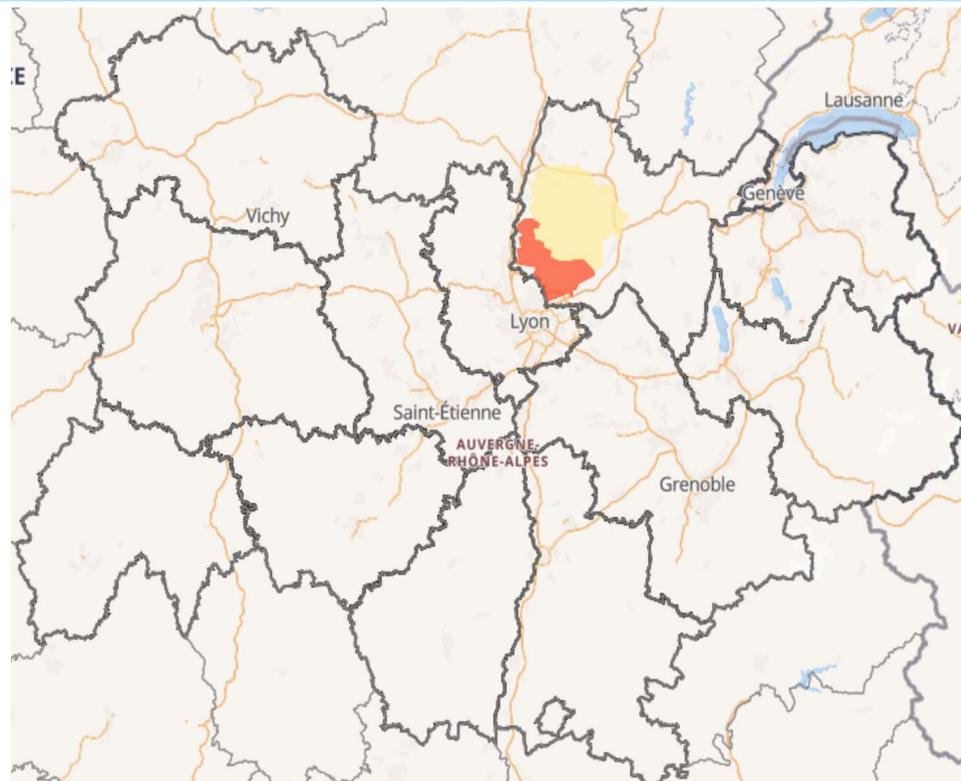
Mesures d'anticipation et de restriction des usages de l'eau

Au **1^{er} mars 2025**, l'Ain (01) est le seul département de la région encore en vigilance ou en restriction « alerte renforcée » sur les eaux souterraines. Au **1^{er} mars 2024**, l'Ain (01) était aussi le seul département de la région en restriction « alerte renforcée » sur les eaux souterraines.

Restrictions eaux superficielles – 1^{er} mars 2025



Restrictions eaux souterraines – 1^{er} mars 2025





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06
Service Eau, hydroélectricité, nature – Pôle Politique de l'eau

Contact : Pôle Politique de l'Eau
pe.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr